

# PORTE ET FENÊTRES



Une demande de permis comprend plusieurs étapes. Le site internet de la Ville présente une description des **étapes 1 à 6** de la demande de permis, incluant le processus et le coût, et fournit les informations concernant la catégorie (valeur patrimoniale) de votre bâtiment, les directives pour rénover et construire dont la directive #4 concernant les portes et fenêtres du Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Veuillez-vous référer au site internet [westmount.org/portes-et-fenêtres](http://westmount.org/portes-et-fenêtres).

Rassemblez tous les documents obligatoires marqués d'un astérisque (\*) pour les étapes 2 et 3 avant de vous présenter au comptoir de l'Aménagement urbain pour l'ouverture d'un dossier, sinon l'ouverture du dossier sera refusée.

## ÉTAPE 2 - RASSEMBLER TOUS LES DOCUMENTS

**Prérequis** pour une analyse de la demande:

- \*Une lettre décrivant l'étendue des travaux;
- \*Une lettre du propriétaire autorisant la demande de permis, si la demande est soumise par un tiers;
- \*Une lettre de l'association des copropriétaires autorisant la modification proposée;
- \*Une soumission du fournisseur retenu pour les portes et fenêtres, avec une fiche technique illustrée des modèles considérés, dont la numérotation est coordonnée avec les photos ou élévations proposées;
- \*Des photos claires et en couleur de toutes les façades du bâtiment, identifiant les portes et fenêtres à remplacer montrant leur état de près dont la numérotation est coordonnée avec celle de la soumission du fournisseur retenu;
- Une estimation officielle de l'entrepreneur ou d'un professionnel du coût détaillé des travaux proposés, avant taxes.

Si le style des nouvelles portes et fenêtres sera modifié par rapport à l'existant, vous devez aussi inclure:

- Des dessins d'atelier du fournisseur, détaillant le profil des portes et/ou fenêtres ;
- Une élévation cotée et à l'échelle de chacune des façades affectées: existantes et nouvelles ou modifiées.

Si l'ouverture de la fenêtre est élargie, vous devez aussi inclure:

- Un détail dimensionné du linteau, signé et scellé par un ingénieur en structure.

Si l'ouverture est modifiée, vous devez aussi inclure:

- Une photo claire et en couleur de l'échantillon de la nouvelle brique/pierre devant la brique/pierre existante démontrant leur intégration.

*La présente liste est un sommaire. Veuillez noter que tout autre document et renseignement peut être exigé afin d'établir une meilleure compréhension du projet et aider au traitement de la demande. [Règlement #1300, article 65, alinéa 14<sup>o</sup>]*

## ÉTAPE 3 - OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER À L'HÔTEL DE VILLE

- \*[Payez les frais d'analyse du dossier](#), le coût du permis sera en sus.
- Le coût final du permis est calculé à partir du coût des travaux.